

## REGLEMENT DU RAID BLACK WINE

Toute inscription implique l'acceptation complète du règlement Raid de l'épreuve qui est consultable sur le site.  
LE RAID est ouvert aux au plus de 16 ans avec autorisation parentale.  
La distance parcourue est d'environ 45 km sur 1 jour toutes disciplines confondues.

ARTICLE 1 : MODIFICATION ANNULATION : l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier tout ou partie d'épreuve en fonction des difficultés, des conditions climatiques, des autorisations ou en cas de force majeure ainsi que de modifier sans préavis l'ordre et la durée des épreuves.

ARTICLE 2 : ASSURANCE : l'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur. L'inscription au Raid engage la responsabilité civile du concurrent qui doit contracter une assurance personnelle.

ARTICLE 3 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE : la progression des équipes se fait à deux, à pied, à VTT, en canoë, avec passage obligatoire à des points de contrôle (CP).

Pour le parcours d'orientation CO, une carte et un carton de pointage seront distribués à chaque équipe. L'emplacement des balises sera indiqué sur la carte. L'équipe devra poinçonner son carton à chaque balise. Les concurrents en VTT ou course à pied devront respecter le code de la route dès lors qu'ils emprunteront une route ouverte à la circulation.

Pour l'épreuve canoë, chaque concurrent devra porter des chaussures fermées.

Attention sac à dos strictement interdit sur le gilet de sauvetage (uniquement dans le canoë)

ARTICLE 4 : LES CONCURRENTS : sont obligatoires

certificat médical de moins d'un an à la date du raid et comportant les disciplines suivantes «vtt, course à pied, canoë, en compétition». POUR DES RAISONS ADMINISTRATIVES (demande de la Préfecture), les licences ne sont plus acceptées sauf celle de la FRMN reprenant toutes les activités du Raid (course à pied, VTT, canoë) et celle de la FFT (Fédération Française de Triathlon) valable

matériel obligatoire fourni par le concurrent : 1 VTT, 1 casque, 1 réserve d'eau minimum d'un litre (camelback, bidon, etc.), vivres de course

matériel obligatoire fourni par l'équipe : 1 boussole, 1 couverture de survie, 1 sifflet, 1 trousse de matériel de réparation pour VTT, 1 téléphone portable dans poche étanche

matériel conseillé par concurrent : 1 coupe vent, 1 trousse de premiers soins, 1 montre.

matériel fourni par l'organisation : canoë, pagaies et gilets de sauvetage, les cartes, l'encadrement des épreuves canoë

L'organisation n'est pas responsable de la casse, la perte ou le vol du matériel.

**Le port du casque est obligatoire tout au long de l'épreuve.**

ARTICLE 5 : CHRONOMETRAGE : le temps des pénalités sera indiqué sur le road book. Toute balise non pointée entraînera une pénalité. L'arrivée doit se faire à deux.

ARTICLE 6 : CONTROLE DES PASSAGES : le contrôle des passages aux PC ne se fera que si l'équipe se présente au complet devant les contrôleurs.

ARTICLE 7 : ABANDON : l'abandon d'un membre de l'équipe entraîne la mise hors course de l'équipe. Tout concurrent ayant abandonné ou hors course devra quitter l'épreuve. Il a pour obligation de prévenir et de remettre dans les plus brefs délais son dossard à un organisateur de la course ; à défaut, il supportera les conséquences pécuniaires qui en découleront (frais de recherche)

ARTICLE 8 : CAUSES DE PENALITES

HORS COURSE : la liste n'est pas limitative, tout litige relatif à la transgression du présent règlement sera arbitré par le comité d'organisation.

ARTICLE 9 : CLASSEMENT DES EQUIPES :

3 premières équipes scratch, 3 premières équipes mixtes, 3 premières équipes féminines, première équipe vétérane

ARTICLE 10 : DROIT A L'IMAGE : tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image.

ARTICLE 11 : INSCRIPTIONS : Les inscriptions se feront par internet ou par courrier.

Le droit d'inscription s'élève à 60 € par équipe (hors frais d'inscription en ligne pour les 2 parcours).

Cela comprend l'organisation, fourniture canoë, pagaies et gilets, équipement de protection individuel, les récompenses, le cadeau souvenir, les ravitaillements, le repas d'après course. Des douches seront à la disposition des raiders.

L'inscription sera effective après validation des certificats et règlement. La liste des inscrits sera consultable sur le site.

ARTICLE 12 : ANNULATION DE L'INSCRIPTION PAR LE COUREUR : en cas de désistement pour convenance personnelle, aucun remboursement ne sera effectué. Seul le forfait d'équipe pour raison médicale (certificat médical faisant foi) ou cas de force majeure fera l'objet d'un remboursement du droit d'inscription avec 50 % de frais retenus sur le coût d'inscription et ce, jusqu'à 7 jours avant l'épreuve ensuite aucun remboursement ne pourra être effectué

# RAID BLACK WINE

Au cœur du vignoble de Cahors et de la Vallée du Lot

## PRAYSSAC—PUY L'ÉVÊQUE 46

Raid Multisport

VTT - Trail

Canoë - Orientation



11 JUIN

2017

# RAID BLACK WINE

11 Juin 2017 - Bulletin d'inscription

Equipes de 2 personnes - Limité à 50 équipes

Nom de l'équipe : .....

Catégorie :  Féminin       Mixte       Masculin

Nous Soussignés

Nom et Prénom de l'équipier 1 : .....

Date de Naissance : ..... Tel : .....

Adresse : .....

Email : .....

Nom et Prénom de l'équipier 2 : .....

Date de Naissance : ..... Tel : .....

Adresse : .....

Email : .....

Certifions savoir nager (50 m) et Acceptons le règlement de la course

Signature Equipier 1

Signature Equipier 2

.....

.....

**Engagement 50 € par équipe** (Chèque à l'ordre de ACBVL)

Comprenant l'inscription, le lot d'accueil et le repas d'après course

**Date limite d'inscription : 6 juin 2017**

Bulletin d'inscription, Certificats médicaux, Règlement à retourner à

Laurent JAHAN - ACBVL - Le Batut 46220 PESCADOIRES

## PROGRAMME du RAID BLACK WINE

**7h Accueil des concurrents** au Gymnase de Prayssac 46  
Ouverture du parc à vélo sur la place de la Mairie de Prayssac  
*Les concurrents devront avoir déposé leur vélo au parc à vélo dans le village avant 8h30 (Prévoir 15 minutes)*

**8h30** Transport de tous les concurrents en bus du gymnase de Prayssac à la ligne de départ

**8h45 Briefing**

**9h00 Départ du Raid**

### Les épreuves

**2,5 km Course d'orientation Photo Aérienne**  
pour trouver Gilet et pagaies

**5,6 km de canoé**

**3,5 km Course d'orientation Urbaine (10 balises)**

**3,5 km Trail balisé**

**25 km VTT Itinéraire Balisé (avec option VTTO)**

*1 ravitaillement*

**Arrivée au gymnase de Prayssac**

**Repas à l'arrivée - Remise des prix**

*Douche dans les vestiaires du gymnase*

Renseignements : [acbvl@orange.fr](mailto:acbvl@orange.fr) - 06 88 06 09 84

<https://www.facebook.com/Raidblackwine/>